SPC/Fisheries 17/WP.4
4 juillet 1985

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DIX-SEPTIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 9 août 1985)

ELEMENTS PRIORITAIRES REVISES DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

(Document présenté par le Secrétariat général)

1. Collecte et évaluation des données halieutiques et maintien d'une base régionale de données d'évaluation des pêcheries océaniques.

On a repris ici l'ancien projet numéro un et tenu compte, par ailleurs, de l'importance potentielle, pour l'évaluation des pêcheries, de données autres que les statistiques sur les prises et l'effort de pêche (telles que la composition des prises par taille). On reconnaît aussi le rôle de la CPS comme dépositaire des données halieutiques régionales. Ce travail est considéré comme un des axes majeurs du Programme.

2. Estimation de l'interaction entre pêcheries pour ce qui est des espèces océaniques.

Ce projet prioritaire révisé est identique à l'ancien projet prioritaire numéro deux. L'estimation de l'interaction est une partie intégrante de l'estimation du niveau d'exploitation des stocks et pourrait éventuellement figurer sous la priorité révisée numéro trois; si on en fait ici un élément distinct, c'est pour souligner son importance actuelle.

3. Evaluation et contrôle du niveau d'exploitation des stocks d'espèces de thonidés et marlins d'importance commerciale.

Ce travail complète l'ancien projet prioritaire numéro trois; l'évaluation scientifique des stocks de thonidés devient ainsi explicitement une priorité déclarée du Programme thonidés, ce qui n'était pas précisé jusque là. On estime que les priorités révisées deux et trois constituent le deuxième grand axe du Programme thonidés.

4. Etude de la biologie et de l'écologie des thonidés et marlins d'importance commerciale et des espèces de poissons-appâts.

Cette priorité révisée reprend les anciens éléments numéros quatre (écologie des thonidés et marlins) et cinq (poissons-appâts). La collecte des données environnementales nécessaires aux études écologiques sera laissée à d'autres organisations. Le rôle du Programme thonidés consistera à exploiter ces données et, en les associant aux données halieutiques régionales, à élaborer des descriptions de l'habitat des principales espèces de thonidés et marlins. Les études sur les appâts continueront à répondre aux demandes ponctuelles des différents pays.

5. Mise à disposition d'observateurs et conseils sur la mise au point de programmes d'embarquement d'observateurs.

La direction du Programme continue à recevoir des demandes d'embarquement d'observateurs, qui relèvent de l'évaluation des statistiques des pêches. L'expérience ainsi acquise est inestimable à la fois pour les pays demandeurs et pour les activités du Programme. Cet élément est réintégré dans les priorités du Programme pour mieux souligner son intérêt. Dans ce domaine, on se bornera, comme par le passé, à répondre aux demandes d'aide des différents pays.

6. Etude de l'emploi des dispositifs de concentration du poisson (ancienne priorité No. 6).

On prévoit très peu de travail à ce titre, sauf si la proposition concernant la gestion des DCP reçoit un accueil très favorable.

7. Aide aux pays dans la mise en oeuvre de bons systèmes de contrôle de la pêcherie artisanale et de subsistance.

Certains pays ont demandé au Programme thonidés des travaux dans ce domaine, qui dépassent souvent le cadre dela pêche thonière. Il est difficile d'y donner suite avec l'effectif actuel. L'inscription de cette activité parmi les éléments prioritaires permettra d'y affecter des agents effectuant normalement d'autres tâches.

8. Aide aux pays pour la formation d'océanographes biologistes aux méthodes d'estimation quantitative.

Le succès du cours de statistique et les demandes d'aide concernant la formation des observateurs justifient l'inscription de cet élément comme priorité à part entière. On peut envisager comme activités la formation continue en statistiques des pêches et des ateliers d'évaluation des pêcheries.